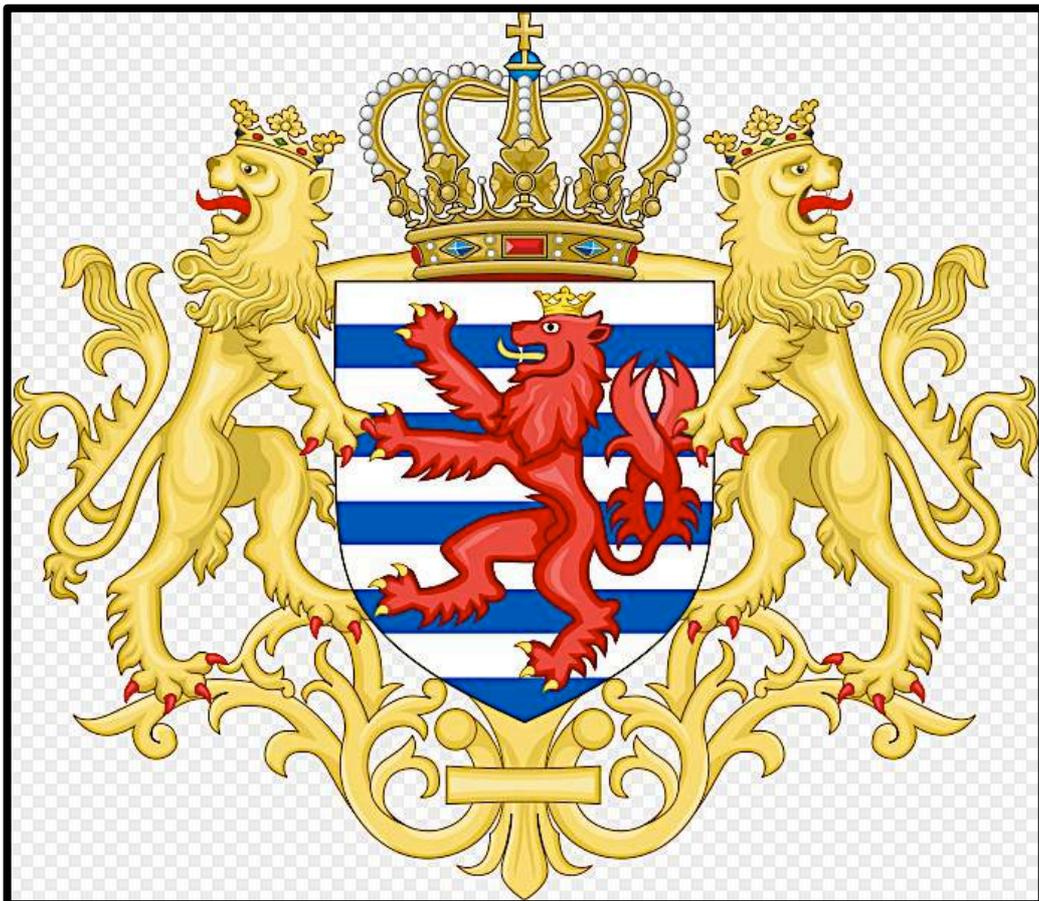


Histoire et Philatélie

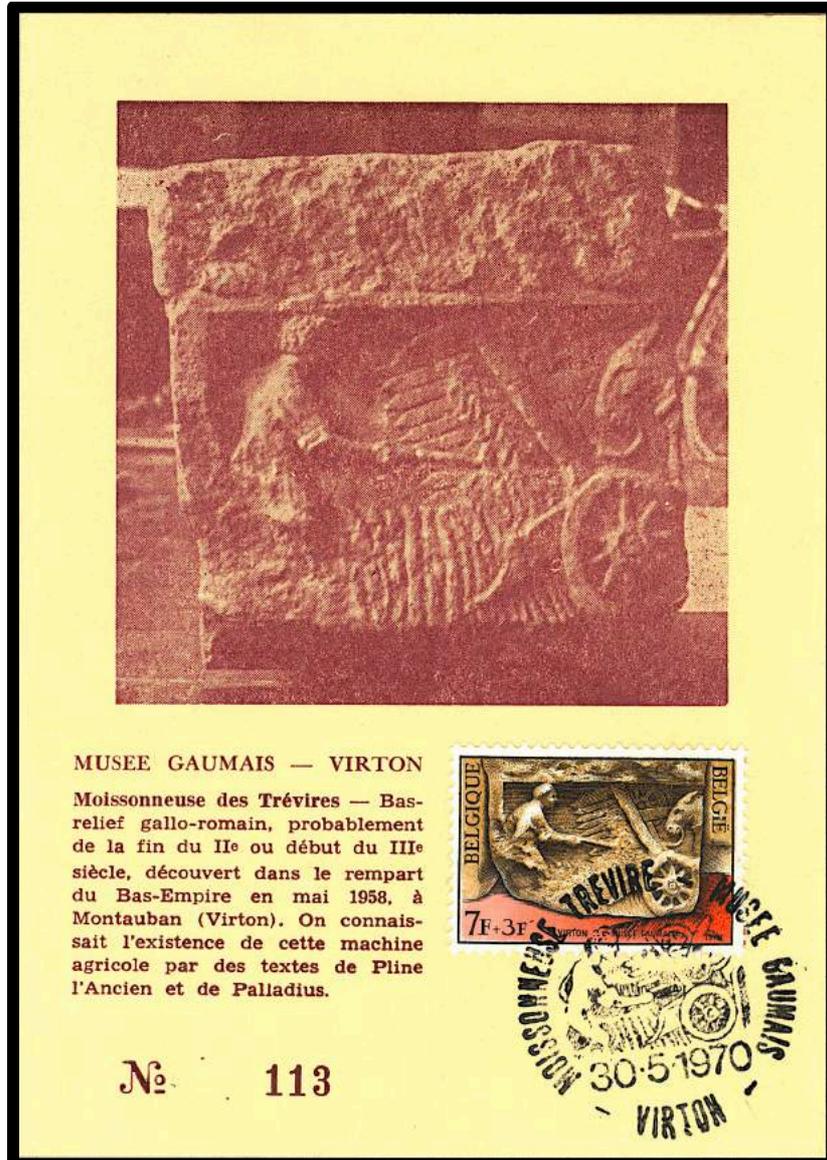
Le Grand-Duché *de* *Luxembourg*



Pour les timbres-poste du Luxembourg et des autres pays, la numérotation Yvert et Tellier a été choisie
Pour les timbres-poste belges, la numérotation du catalogue officiel de Belgique a été choisie

Les premiers siècles (...-1443)

La tribu gauloise des Trévires occupe initialement le territoire de l'actuel Grand-Duché de Luxembourg. Ils occupent approximativement l'espace entre les Ardennes et le Rhin.



*Belgique, carte maximum de 1970 avec le timbre n° 1534
“La moissonneuse des Trévires”, bas-relief au musée gaumais de Virton*

Leur capitale est l'oppidum de Titelberg, qui est actuellement un site archéologique dans le sud-ouest du Grand-Duché.



*1989, n° 1181
Sculpture de l'oppidum de Titelberg*

Les Trévires, conduits par Indutiomar, sont soumis, non sans mal, par Jules César en 54-53 a.C.

La présence romaine apporte l'organisation latine à la région : le système administratif de Rome est introduit, de nombreuses "voies romaines" sont construites, le latin devient la langue véhiculaire. Il y a encore une dernière révolte des Trévires en 70 p.C., rapidement réprimée.



*1973, n°s 808/811
Objets de l'époque gallo-romaine*

Déjà en 16 p.C., l'empereur Auguste, soucieux de créer une base de ravitaillement pour les légions concentrées sur le Rhin, fonde la ville d'Augusta Treverorum, la future ville de Trèves. La ville va même devenir, à la fin du 3^e siècle, sous Dioclétien, l'éphémère capitale de l'Empire romain d'Occident. Pour consolider la ville, des fortifications sont construites entre 160 et 200, et la Porta Nigra, la porte d'entrée de la ville, en est un imposant témoignage.



*Allemagne (Reich),
1940, n° 680*



*Allemagne fédérale,
1984, n° 1029*



*Rhénanie-Palatinat,
1948, n° 19*

La "Porta Nigra" de Trèves



Italie, 2009, n° 3112

À partir du 5^e siècle, les tribus germaniques envahissent progressivement l'Empire romain, qui cesse d'exister en l'an 476. En Belgique et au Luxembourg, ce sont les Francs qui s'installent, et ils font de Tournai la première capitale du grand royaume franc. Clovis, roi des Francs de 481 à 511, se convertit au christianisme et abandonne Tournai pour Paris.

Les successeurs de Clovis, membres de la dynastie mérovingienne, sont pour la plupart des souverains médiocres, plus occupés à vider les querelles familiales par les armes qu'à administrer leur royaume. Ils laissent cette tâche à des "maires du palais", des hauts dignitaires qui s'occupent de l'administration et des finances. Ceux-ci s'emparent peu à peu de tous les leviers du pouvoir, et le roi n'est bientôt plus qu'un fantoche entre leurs mains. Les plus célèbres maires du palais sont Pépin de Landen vers 640, Pépin de Herstal vers 700, Charles Martel, qui arrête l'avancée musulmane à Poitiers en 732, et finalement Pépin le Bref.



*Belgique, 1946, n° 737
Pépin de Herstal*

Après l'empereur Constantin, et après la conversion de Clovis, le christianisme gagne rapidement du terrain dans la Gaule romanisée. Le grand missionnaire qui propage la nouvelle religion dans l'actuel Grand-Duché est Willibrord, un moine anglais né vers 658, venu d'Irlande pour évangéliser la Frise, mais voyageant sans cesse du nord au sud.

Il a l'intelligence de se placer sous la protection des maires du palais, d'abord Pépin de Herstal, ensuite Charles Martel, et de demander l'accord papal pour ses activités.



1938, n° 300



*1938, n° 303
Saint Willibrord*



1947, n° 397



1958, n° 543



2008, n° 1725

Saint Willibrord

Vers 698, il fonde l'abbaye d'Echternach sur des terrains offerts par Pépin de Herstal. Il y meurt en 739.



1947, n°s 392 & 395



1953, n°s 473/747



L'abbaye d'Echternach

Le scriptorium d'Echternach connaît une renommée internationale, surtout au 11^e siècle. De nombreux manuscrits y sont copiés et ornés d'enluminures de très haute qualité.



1971, n°s 770/773

Miniatures du scriptorium d'Echternach

Echternach devient rapidement un centre de pèlerinage, connu surtout pour la guérison des maladies nerveuses. C'est probablement dans les convulsions accompagnant ces maladies nerveuses qu'il faut chercher l'origine lointaine de la procession dansante d'Echternach – trois pas en avant, deux pas en arrière – qui se déroule encore maintenant, chaque année le mardi de la Pentecôte.



1938, n° 305



2011, bloc 27

La procession dansante d'Echternach

Après les Mérovingiens viennent les Carolingiens, à partir de Pépin le Bref en 751. La dynastie connaît son apogée avec Charlemagne, couronné empereur en 800.



Belgique, 1946, n° 738



Allemagne fédérale, 1988, n° 1216
Charlemagne



France, 1966, n° 1497

Son empire ne lui survit cependant pas longtemps : après son fils Louis le Pieux, et après de nombreuses péripéties, son vaste empire est partagé par le traité de Verdun de 843 entre trois de ses petit-fils.

- Charles le Chauve reçoit la partie occidentale, qui deviendra la France.
- Louis le Germanique reçoit la partie orientale, noyau du Saint-Empire romain germanique.
- Lothaire I^{er} reçoit la partie médiane, qui prend le nom de Lotharinge, et qui va

de la Frise à l'Italie. Il conserve le titre d'empereur.

Ce traité d'apparence anodine, et normal pour l'époque, a déterminé tout le destin de l'Europe.



France, 1982, n° 2208
Le traité de Verdun de 843

La Lotharingie ne survit pas longtemps après la mort de Lothaire I^{er} en 855, et devient rapidement l'objet de la convoitise de ses deux puissants voisins. Après d'incessantes guerres, entrecoupées d'éphémères trêves, l'ensemble des territoires situés à l'est de l'Escaut va vers 925 à l'empereur allemand, ceux à l'ouest de l'Escaut à la France.

Otton I^{er}, empereur de 962 à 973, confère l'autorité de grandes parties de son territoire à des membres de sa famille ou à des fidèles. C'est ainsi que, pour mieux contrôler le pays, il confère le titre de duc de Lotharingie à son frère Brunon, l'archevêque de Cologne. Celui-ci divise en 959 son duché de Lotharingie en deux parties : la Haute-Lotharingie et la Basse-Lotharingie, qui deviennent des duchés séparés. Ces duchés sont confiés à des branches de la maison d'Ardenne.



*Allemagne, 2012, n° 2771
Otton I^{er} le Grand*

Le Luxembourg actuel est à cheval entre la Basse-Lotharingie et la Haute-Lotharingie.

Un membre de cette famille d'Ardenne est Sigefroid. Son ascendance et sa biographie sont très contestées, mais il est sûr qu'il fait construire entre 963 et 987, sur les rives de l'Alzette, un château-fort, appelé Lucilinburhuc, qui deviendra plus tard Luxembourg.



*1969, n° 749
Le château-fort de Lucilinburhuc*



*1963, n°s 621/624
Millénaire de la ville de Luxembourg*

Sigefroid est considéré comme le fondateur d'une nationalité nouvelle, le Luxembourg, bien que lui-même n'en a pas eu la moindre conscience. Ses successeurs forment la maison d'Ardenne-Luxembourg, qui va régner jusqu'en 1136.

La fille de Sigefroid, Cunégonde, épouse en l'an 1000 Henri de Bavière, qui sera le dernier empereur de la dynastie ottonienne. Avec ce couple – Henri II et Cunégonde seront plus tard vénérés comme des saints – se termine la dynastie des Ardenne-Luxembourg.



1970, n° 760

Vitrail de la cathédrale de Luxembourg, représentant Henri II et Cunégonde

La maison d'Ardenne-Luxembourg était toujours restée fidèle à l'empereur du Saint-Empire romain germanique. À la mort d'Henri II, le Luxembourg passe aux mains du comte Henri de Namur, surnommé l'Aveugle. C'est le début de la maison de Luxembourg-Namur, et Henri de Namur devient pour le Luxembourg le comte Henri IV. Il est aussi à la tête des comtés de Namur, Laroche et Durbuy.

En 1183, il désigne son neveu Baudouin V de Hainaut comme seul légataire de ses territoires, mais contre toute attente, son épouse met en 1186 une fille au monde, Ermesinde. Henri IV avait 72 ans...

Henri s'estime par cette naissance délié de sa promesse envers Baudouin V de Hainaut. L'empereur, furieux, décide de donner définitivement Namur, Laroche et Durbuy à Baudouin V et à ses successeurs, et il reprend lui-même le Luxembourg à la mort d'Henri en 1196.

Mais Ermesinde épouse en 1197 – âgée de 11 ans ! – le comte Thiébaud de Bar, qui parvient à faire reconnaître ses droits sur le Luxembourg, Laroche et Durbuy.



1932, n°s 239/243

La comtesse Ermesinde



*1986, n°s 1108/1109
800^e anniversaire de la naissance d'Ermesinde*

Thiébaud meurt en 1214, et Ermesinde se remarie trois mois plus tard avec Waléran de Limbourg, ce qui lui donne le marquisat d'Arlon. Mais lorsque Waléran meurt à son tour en 1226, Ermesinde prend sa succession à titre personnel et s'investit comtesse de Luxembourg et marquise d'Arlon. Les vingt années de son règne, jusqu'à sa mort en 1247, sont pour le Luxembourg une période de paix et de prospérité. Elle accorde des lettres de franchise aux villes d'Echternach et de Luxembourg.

Après la mort d'Ermesinde, le fils aîné de son deuxième mariage, Henri V, lui succède, réunissant dans une seule main le quadruple héritage de Luxembourg, Laroche, Durbuy et Arlon. C'est le début de la dynastie de Luxembourg-Limbourg, qui va régner jusqu'en 1437 et qui donnera une dimension européenne à la dynastie.

Henri V ne réussit pas dans ses efforts pour récupérer le Namurois, mais il parvient à renforcer la dynastie en assurant de bons mariages à ses enfants. Il meurt en 1281.



*1997, n° 1386
750^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir d'Henri V*

Son successeur et fils, Henri VI, entre rapidement en conflit avec Jean I^{er} de Brabant, pour la succession du duché de Limbourg, tous deux estimant y avoir droit pour des raisons familiales compliquées. Cette guerre de succession se termine le 5 juin 1288 avec la bataille de Worringen, près de Cologne, où Henri VI est battu et perd la vie.



*Belgique, 1994, n° 2554
La bataille de Worringen en 1288*

Le Luxembourg doit donc renoncer définitivement au Limbourg, et Henri VII, âgé de 13 ans, succède à son père en 1288.

Mais en 1292, c'est la réconciliation : Henri VII, le fils du vaincu de Worringen, épouse la fille de Jean I^{er} de Brabant, le vainqueur.

En 1308, Albert d'Autriche, roi des Romains, est assassiné, et les princes électeurs se réunissent pour élire un successeur. Et c'est Henri VII qui est élu, surtout parce que les princes électeurs hésitaient à soutenir les deux autres candidats nettement plus illustres, un Habsbourg et un Valois (Charles de Valois, frère du roi de France Philippe IV le Bel), craignant de leur donner trop de puissance.

Candidat de compromis, Henri VII doit son élection au soutien de son frère, archevêque de Trèves, et de Pierre d'Aspelt, archevêque de Mayence et originaire de Luxembourg. Le couronnement a lieu à Aix-la-Chapelle en 1311, suivi en 1312 à Rome du couronnement comme empereur du Saint-Empire romain germanique.



*1933, n°s 244/248
Henri VII*



2008, n° 1759

*700^e anniversaire de l'élection d'Henri VII
à la tête du Saint-Empire romain germanique*



2013, n° 1910

700^e anniversaire de la mort d'Henri VII



1974, n° 828
Sceau d'Henri VII



1998, n° 1403
Henri VII



1980, n° 953
Grosso en argent d'Henri VII



1953, n° 475
Pierre d'Aspelt, archevêque de Mayence (1250-1320)

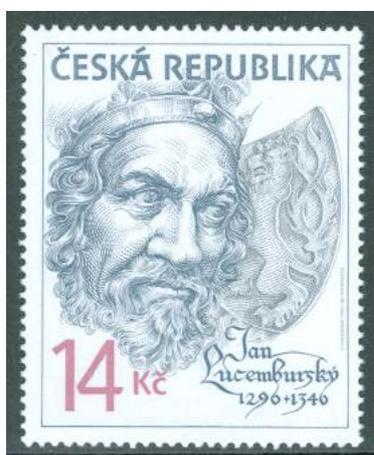


1978, n° 918

Pendant ce temps, un problème de succession s'est ouvert en Bohême : Venceslas II meurt de tuberculose en 1305, et son fils, Venceslas III est assassiné en 1306. Il n'avait pas 17 ans. Avec lui s'éteint la dynastie des Přemyslides.

Pierre d'Aspelt réussit une nouvelle fois un coup de maître : il parvient à donner en 1310 la couronne de Bohême au fils d'Henri VII, Jean de Luxembourg. Pour faire accepter ce souverain étranger par la noblesse tchèque, on le marie à Eliška, la fille de Venceslas II.

Mais, à la mort d'Henri VII en 1313, si son fils Jean devient comte de Luxembourg et roi de Bohême, il n'est pas élu empereur du Saint-Empire romain germanique.



République tchèque 1996, n° 104 Bohême et Moravie, 1943, n° 104
Jean de Luxembourg



1989, n° 1178



2010, n° 1805

700^e anniversaire de l'accession de Jean de Luxembourg au trône de Bohême
Jean de Luxembourg et son épouse Eliška



République tchèque, 2010, n° 565



1934, n°s 252/257

Sceau de Jean de Luxembourg



1974, n° 829

Sceau de Jean de Luxembourg
Luxembourg



1996, n° 1359

Jean de Luxembourg



1980, n° 954

Grosso en argent de Jean de Luxembourg



1946, n°s 388/391

Jean de Luxembourg, dit Jean l'Aveugle

À la fin de sa vie, devenu aveugle, il laisse son fils Charles exercer le pouvoir sur l'ensemble des territoires tchèques. Il meurt en 1346, à la bataille de Crécy, où son allié et parent le roi de France Philippe VI est battu par les Anglais.

Malgré ses succès en Europe centrale, Jean l'Aveugle n'oublie jamais qu'il est également comte de Luxembourg : il y consolide son pouvoir et y assure la paix. Pour y promouvoir le commerce, il institue en 1340 la grande foire annuelle, la Schobermesse, qui existe encore toujours. C'est dans la charte de fondation de la Schobermesse que la ville de Luxembourg est désignée pour la première fois comme capitale du pays.



*1990, n° 1190
650^e anniversaire de la Schobermesse*

Avant sa mort, Jean l'Aveugle parvient encore à réaliser en 1346 pour son fils Charles ce qu'il n'avait jamais réussi lui-même : l'élection comme roi des Romains.

Ce fils Charles lui succède donc en 1346 comme roi de Bohême. Suite à la cécité de son père, il règne effectivement déjà à partir de 1337, bien qu'il ne devient officiellement roi de Bohême qu'en 1346, sous le nom de Charles I^{er}. Son règne va durer trente ans, jusqu'à sa mort en 1376.

Intelligent, cultivé, humaniste avant la lettre, il est le plus grand souverain tchèque de l'histoire. Il comprend que pour être accepté en Bohême, il doit y résider, parler et écrire en langue tchèque, et se baser sur les forces vives locales.



*1935, n°s 276/281
L'empereur Charles IV*

Après être parvenu à se faire élire comme roi des Romains en 1346, ce qui lui ouvre la porte du trône impérial, il est effectivement couronné empereur du Saint-Empire en 1355. En réunissant sur sa tête la couronne royale de Bohême (1346) et la couronne impériale (1355), Charles IV (Charles I^{er} en tant que roi de Bohême et comte de Luxembourg) fait concentrer tout le prestige de l'Empire sur la Bohême, surtout sur la ville de Prague, où il réside.

Il fait de son royaume un état puissant, riche et structuré. Il a une double chance : il parvient à tenir son pays en dehors de la misère de la guerre de Cent Ans, et la peste, qui sévissait partout ailleurs en Europe, a épargné ses territoires.



Bohême et Moravie, 1943, n° 102



*1978, n° 917
L'empereur Charles IV*



1989, n° 1177



République tchèque, 1996, n° 105



Tchécoslovaquie, 1978, n° 2274

L'empereur Charles IV

Il rêve de faire de Prague une ville splendide et grandiose, au rayonnement international. Impressionné par le style gothique qu'il avait pu apprécier en France, il remodèle complètement la ville de Prague dans ce style.



*Tchécoslovaquie, 1967, n° 1542
Panorama de Prague sous Charles IV*

Sur la rive gauche de la Vltava (Moldau), il commence par reconstruire son palais, et Il fait ériger la cathédrale Saint-Guy (Vitus) en style gothique. Il agrandit et réunit les deux quartiers de la rive gauche de la Vltava, le Hradčany (le quartier du château et de la cathédrale) et le Malá Strana, et sur la rive droite, il embellit la Vieille Ville (Staré Město), et il crée la Nouvelle Ville (Nové Město), qui est un modèle d'urbanisme pour l'époque.

Mais la construction la plus célèbre du roi est sans conteste le pont qui enjambe la Vltava, et qui porte son nom : le pont Charles, construit en 1357.



*Tchécoslovaquie, 1981, n° 2463
La cathédrale Saint-Guy de Prague*



*Tchécoslovaquie, 1983, n° 2560
Le Hradčany, quartier du château et de la cathédrale*



*République tchèque, 2007, bloc 25
Le pont Charles*

Au contraire de son père, Charles ne s'intéresse que peu au comté de Luxembourg et n'y fait que de brèves apparitions. Il y a deux raisons à cela :

- Tout occupé à embellir Prague et à consolider son pouvoir en Europe centrale, il ne s'intéresse au territoire luxembourgeois que dans la mesure où il peut en tirer de l'argent au profit de ses États d'Europe centrale.

- Mais la raison principale est d'ordre dynastique : son père Jean l'Aveugle s'était remarié fin 1334 et en 1337 naissait Wenceslas, à qui Jean léguait par testament le comté de Luxembourg. Comme son demi-frère Wenceslas n'avait que neuf ans à la mort de Jean l'Aveugle, Charles gouverna à sa place jusqu'en 1353.

S'occupant avant tout de la Bohême, Charles rend en 1353 les quatre comtés de Luxembourg, Laroche, Durbuy et Arlon à son demi-frère Wenceslas, et le nomme prince de l'Empire et duc de Luxembourg. En conférant ainsi à Wenceslas et à ses successeurs le rang ducal, Charles élève la maison luxembourgeoise aux plus hautes dignités. Même si Charles laisse le territoire luxembourgeois à l'abandon, c'est sous son règne que la dynastie luxembourgeoise atteint l'apogée de sa puissance territoriale.

Wenceslas I^{er} règne de 1353 jusqu'à sa mort en 1383. Il augmente la puissance du Luxembourg en épousant en 1352 Jeanne de Brabant, la fille du duc de Brabant Jean III. Cela faisait de Wenceslas l'héritier du Brabant et du Limbourg.



*1936, n°s 288/293
Le duc Wenceslas I^{er}*

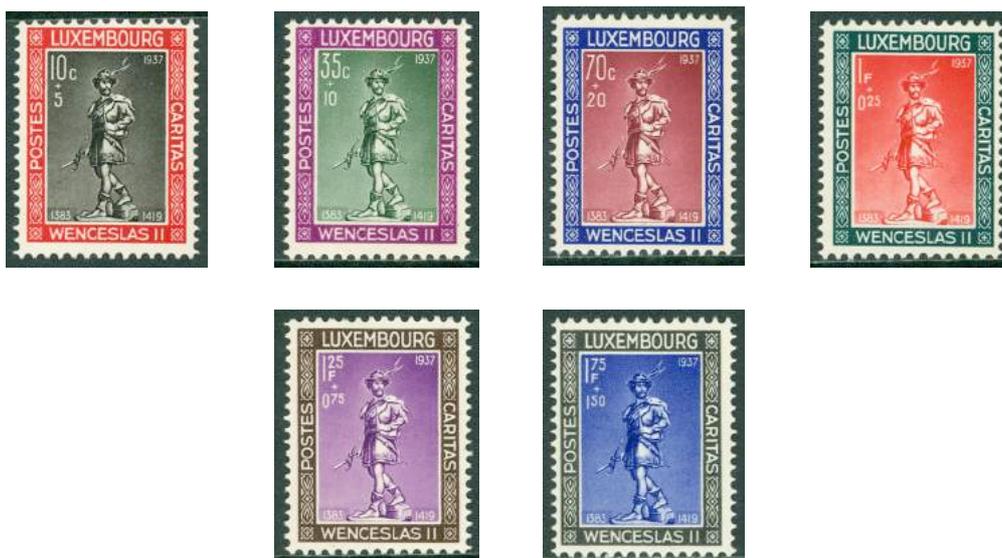


1980, n° 955

Mouton d'or de Wenceslas 1^{er}

Malheureusement pour le Luxembourg, Wenceslas I^{er} meurt en 1383, et sa veuve, Jeanne de Brabant, fâchée avec la maison luxembourgeoise, transmet son héritage du Brabant et du Limbourg au duc de Bourgogne Philippe le Hardi et à son épouse Marguerite de Male, fille du comte de Flandre.

N'ayant pas d'enfants, il fait du fils de son demi-frère Charles son héritier. Celui devient en 1383 le duc Wenceslas II (Wenceslas IV pour la Bohême). Moins intelligent que son père, il se brouille rapidement à Prague avec la noblesse et avec l'Église.



1937, n°s 294/299

Wenceslas II



1989, n° 1179



République tchèque, 1996, n° 106
Wenceslas II



1980, n° 956
Gros en argent de Wenceslas II

Le règne de Wenceslas II sonne le début de la décadence pour la maison de Luxembourg. À court d'argent suite à ses problèmes en Bohême, Wenceslas II doit céder à toutes les exigences de la noblesse bohémienne. Il est également destitué de son titre d'empereur en 1400, et, devenu alcoolique, il finit ses jours en 1419 dans le mépris général.

À Prague, à la mort de Wenceslas IV en 1419, c'est son frère cadet Sigismond qui lui succède sur le trône de Bohême. Sigismond était déjà roi de Hongrie depuis son mariage en 1385 avec Marie, la fille du roi de Hongrie Louis I^{er} le Grand, de la maison d'Anjou. Il avait fortement contribué à déchoir en 1400 son frère de son titre d'empereur du Saint-Empire, et en est récompensé par le titre de roi des Romains en 1411, ce qui lui permet de devenir lui-même officiellement empereur à son tour en 1433. Il meurt en 1437.



*République tchèque, 1996, n° 107
Sigismond*



*1938, n°s 306/311
Sigismond*

Au Luxembourg, pressé de tous côtés, Wenceslas II avait engagé en 1388 la totalité de ses territoires luxembourgeois. La créance passe de mains en mains (Josse de Moravie, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, Louis d'Orléans, etc.), et finalement, il cède ses droits sur le Luxembourg à sa nièce, Élisabeth de Görlitz, une petite-fille de Charles IV.

Élisabeth se marie deux fois : d'abord avec le comte de Brabant et de Limbourg, fils de Philippe le Hardi. Une seconde fois avec Jean de Bavière, le prince-évêque de Liège. Elle leur laisse le gouvernement, mais à la mort de son deuxième époux en 1424, elle demande la protection du duc de Bourgogne Philippe le Bon, à qui elle cède définitivement ses territoires luxembourgeois en 1443, contre une rente viagère.

Le 23 novembre 1443, le duc de Bourgogne Philippe le Bon supprime les franchises urbaines et annexe le pays aux Pays-Bas bourguignons.



*France, 1969, n° 1587
Le duc de Bourgogne Philippe le Bon*

Pendant près de quatre siècles, le Luxembourg sera une simple dépendance des maisons royales et princières étrangères. Il y aura d'abord la Bourgogne, puis les Habsbourg, l'Espagne, l'Autriche, les Pays-Bas et finalement la Belgique.

Le Luxembourg sous domination étrangère (1443-1839)

La situation du Luxembourg de 1443 à 1839 étant parallèle, pour ne pas dire symétrique, à celle de la Belgique, il serait inutile et fastidieux de simplement recopier l'histoire de ces quatre siècles, développée dans le volume consacré à la Belgique. Elle sera donc fortement résumée, et limitée aux points intéressant spécifiquement le Luxembourg.

1) La domination bourguignonne (1443-1477)

L'acquisition du Luxembourg est une aubaine pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il avait déjà acheté le comté de Namur en 1421, acquis le Hainaut, la Hollande et la Zélande en 1433, recueilli le Brabant et le Limbourg en 1430 et imposé son protectorat aux princes-évêques de Liège, Cambrai et Utrecht. En joignant toutes ses acquisitions à ses terres de Bourgogne et Franche-Comté, il compose l'ensemble des Pays-Bas bourguignons.



*Belgique, 1941, n° 578
Philippe le Bon*



*Belgique, 1941, n° 580
Charles le Téméraire*

Son fils Charles le Téméraire, plus fougueux et moins intelligent, est finalement battu par son éternel rival le roi de France Louis XI, et il meurt à la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477.



*France, 1969, n° 1616
Louis XI et Charles le Téméraire*

Charles le Téméraire laisse cependant une importante institution, créée en 1473 : le Grand Conseil des Pays-Bas de Malines, qui devient une cour de justice suprême pour tous les territoires des Pays-Bas, donc aussi pour le Luxembourg. Un des grands personnages de ce Grand Conseil est le Luxembourgeois Jérôme de Busleyden, qui y est "Maître des requêtes" à partir de 1503.



*Belgique, 1973, n° 1681
Le Grand Conseil de Malines*



*1973, n° 819
Jérôme de Busleyden*

Suite à la défaite et à la mort de son père Charles le Téméraire, début 1477, sa fille Marguerite de Bourgogne se trouve dans une situation très difficile. Louis XI fait main basse sur la Bourgogne, et, profitant de son avantage, il essaie par la même occasion de s'approprier les territoires bourguignons du Nord.



1996, n° 1340



Pays-Bas, 2013, n° 3021

Marie de Bourgogne

Marie de Bourgogne, aux abois, comprend parfaitement que, sans appuis extérieurs, elle n'est pas de taille à résister aux appétits du roi de France. C'est pourquoi elle se marie le 19 août 1477 à Gand avec Maximilien d'Autriche, le fils de l'empereur du Saint-Empire Frédéric III de Habsbourg.

Maximilien met fin à la guerre de succession de Bourgogne en battant l'armée française à Guinegatte le 7 août 1479, et il soumet les Pays-Bas qui s'étaient révoltés.

La France-Comté et les Pays-Bas, donc aussi le Luxembourg, deviennent ainsi des terres d'Empire. Seule la principauté ecclésiastique de Liège parvient à se libérer : il s'ensuivra que le Luxembourg sera toujours séparé du reste des Pays-Bas par le couloir liégeois de la Meuse.

Depuis son mariage, Marie de Bourgogne s'en remet entièrement à son époux pour les questions de gouvernement. Le 6 mars 1482, elle fait une chute de cheval lors d'une chasse à Wijnendale, et elle décède à Bruges le 27 mars 1482. Elle laisse deux enfants en bas âge : Philippe (le futur Philippe le Beau) et Marguerite (la future Marguerite d'Autriche).

2) La domination des premiers Habsbourg (1477-1555)



Belgique, 1959, n° 1104



*Liechtenstein, 1982, n° 750
Maximilien d'Autriche*



Autriche, 1996, n° 2030

Après la mort de Marie de Bourgogne en mars 1482, Maximilien est reconnu par les États-généraux comme régent des provinces des Pays-Bas, au nom de son fils Philippe. Après être devenu chef de la maison de Habsbourg à la mort de son père Frédéric III, en 1493, Maximilien rentre en Autriche et remet le gouvernement des Pays-Bas à son fils Philippe le Beau. Maximilien devra cependant encore attendre jusqu'en 1508 avant de recevoir la couronne impériale du Saint-Empire.

Mais Philippe le Beau meurt à Burgos en 1506, et, ayant épousé en 1496 Jeanne de Castille, l'héritière des territoires espagnols, c'est son fils Charles – le futur Charles Quint – qui lui succède. Maximilien est une fois de plus nommé régent, cette fois-ci de son petit-fils Charles. Mais, restant en Autriche, il nomme sa fille Marguerite d'Autriche – donc la tante de Charles Quint – gouverneur des Pays-Bas.

Maximilien d'Autriche meurt le 12 janvier 1519 à Wels, en Autriche.



*Belgique, 1996, n° 2661
Philippe le Beau*



*Belgique, 1941, n° 577
Jeanne de Castille,
dite Jeanne la Folle*



*Belgique, 1941, n° 579
Marguerite d'Autriche*

Fils de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, Charles Quint est né à Gand le 24 février 1500. Grâce à l'habile politique matrimoniale de ses parents et grands-parents, il cumule en quelques années l'héritage de trois dynasties, devenant ainsi le souverain du plus grand empire que le monde ait connu :

- En 1515, il est reconnu majeur, et devient souverain des Pays-Bas, héritage de son père Philippe le Beau qui décéda en 1506.
- En 1516, lors de la mort de son grand-père Ferdinand d'Aragon, il hérite de l'Espagne, de l'immense empire colonial espagnol, et de grandes parties de l'Italie.
- En 1519, lors du décès de son autre grand-père Maximilien d'Autriche, il hérite de l'Autriche et est élu empereur du Saint-Empire.



Espagne, 1979, n° 2198



*Belgique, 1941, n° 576
Charles Quint*



2000, n° 1444

Mais la France, qui se retrouve dangereusement coincée entre les territoires des Habsbourg (Espagne, Pays-Bas, et l'Empire austro-allemand) tente par tous les moyens de rompre cet isolement. C'est l'origine d'une guerre de plus de trente ans entre Charles Quint et le roi de France François I^{er}.

Dans ces guerres, François I^{er} réussit deux fois à conquérir la ville de Luxembourg (en 1542 et en 1543), mais Charles Quint parvient deux fois à l'en expulser à nouveau. Charles Quint perd cependant Toul, Metz et Verdun en 1552.



*France, 1967, n° 1518
Le roi de France François I^{er}*

Alors que l'un des grands soucis de Charles Quint est sa lutte contre la montée du protestantisme, la pénétration de la Réforme au Luxembourg est faible, et ne touche que les marches du pays.

Le Luxembourg est donc gouverné officiellement par Charles Quint, mais en réalité par le gouverneur local nommé par lui : d'abord sa tante Marguerite d'Autriche, ensuite sa soeur Marie de Hongrie. En fait, ces gouverneurs se font assister par le Conseil provincial, habilité à rendre la justice et à administrer le pays. Ce Conseil provincial est presque toujours présidé par des non-Luxembourgeois, mais ses membres en sont généralement des autochtones.

Désabusé et aigri, Charles Quint abdique en 1555, et laisse la succession des Pays-Bas à son fils Philippe II.

3) La domination espagnole (1555-1684 et 1697-1713)



*Espagne, carte maximum de 1961 avec le timbre n° 1062
Philippe II*

L'éducation rigide de Philippe II en Espagne lui donne une conception très élevée de son rôle de souverain, au service de la suprématie espagnole, indissolublement liée à celle de l'Église catholique. Son sens du devoir et sa piété sont cependant contrebalancés par le côté ombrageux, méfiant et irrésolu de son caractère.

Dans les Pays-Bas également – et donc aussi au Luxembourg –, Philippe II fait preuve d'un manque total de clairvoyance. Il y règne par l'intermédiaire de gouverneurs :

- Emmanuel-Philibert de Savoie (1555-1559)
- Marguerite de Parme (1559-1567), aidée par le cardinal Granvelle.
- Fernando Álvarez de Toledo, duc d'Albe (1567-1573)
- Luis de Requesens (1573-1576)
- Don Juan d'Autriche (1576-1578)
- Alexandre Farnèse (1578-1592)



*Belgique, 1941, n° 575
Marguerite de Parme*



*Espagne, 1976, n° 1955
Luis de Requesens*



*Espagne, 1971, n° 1708
Don Juan d'Autriche*

L'intransigeance politique – il veut y imposer une suprématie espagnole totale – et son intolérance religieuse – il souhaite extirper la Réforme de ses territoires – mène vers 1566 à l'insurrection des Pays-Bas, sous la conduite de Guillaume d'Orange. La sanglante répression du duc d'Albe engendre en 1579 la sécession des provinces du Nord, qui proclament leur indépendance sous le nom de Provinces-Unies. L'Union d'Utrecht, signé le 23 janvier 1579, officialise cette sécession.

Les Pays-Bas méridionaux, et donc aussi le Luxembourg, restent fidèles à l'Espagne.



*Pays-Bas, 1933, n°s 249/252
Guillaume d'Orange*





*Pays-Bas, 1979, n° 1103
400^e anniversaire de l'Union d'Utrecht*

Philippe II meurt dans son palais de El Escorial le 13 septembre 1598. Mais peu de temps avant sa mort, Philippe II avait signé le 6 mai 1598 l'*Acte de cession*, par lequel il cède l'entière souveraineté des Pays-Bas méridionaux à sa fille Isabelle.

Isabelle se marie en 1599 avec Albert d'Autriche. Celui-ci est le fils de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, elle-même la fille de Charles Quint. Albert est donc le petit-fils de Charles Quint. Il avait déjà été nommé gouverneur des Pays-Bas en 1595 par Philippe II.

Ensemble, ils s'évertuent à améliorer le sort de ces provinces, qui avaient été jusqu'alors surtout un territoire occupé, théâtre d'infinies campagnes militaires.



*Belgique, 1942, bloc 17
Albert et Isabelle*

En politique étrangère, Albert et Isabelle font preuve de réalisme : ils signent le 9 avril 1609 la *Trêve de Douze ans*, un cessez-le-feu entre les Provinces-Unies, les Pays-Bas méridionaux et l'Espagne.

Mais l'Acte de cession de 1598 contenait une clause (la "clause de réversion") qui allait s'avérer catastrophique pour les Pays-Bas méridionaux : si le couple Albert et Isabelle meurt sans héritiers, la souveraineté des Pays-Bas méridionaux doit retourner à la couronne espagnole.

C'est ce qui se passe : le couple reste sans enfants, Albert meurt le 13 juillet 1621, et Isabelle, perdant son titre de souveraine, devient donc à nouveau simplement gouverneur-général. Elle meurt à son tour le 1^{er} décembre 1633, après avoir dû constater que, malgré tous ses efforts, la Trêve de Douze ans n'est pas prolongée, suite à la mauvaise volonté de l'Espagne.

Les Pays-Bas redeviennent donc en 1621 une simple province espagnole. L'Espagne s'enfonce de plus en plus dans une crise politique, économique et financière, à cause de l'extrême médiocrité des rois qui succèdent à Philippe II, et qui confient le royaume à des favoris dont le seul but est de s'enrichir, sans se soucier de la pauvreté de la population et de la déchéance de leur pays. Il est évident que les Pays-Bas méridionaux connaissent cette même évolution.

Il y a d'abord Philippe III, roi de 1598 à 1621, qui gouverne par l'entremise de son favori le duc De Lerma. Ensuite il y a le règne catastrophique de Philippe IV, de 1621 à 1665. Celui-ci laisse le pouvoir à son favori le comte-duc d'Olivares.



*Espagne, 1979, n° 2200
Le roi Philippe III*



*Espagne, 1962, n° 1102
Le duc de Lerma*



*Espagne, 1979, n° 2201
Le roi Philippe IV*



*Espagne, 1961, n° 1018
Le comte-duc d'Olivares*



*Espagne, 2002, n° 3481
Caricature de Philippe IV, marionnette entre les mains d'Olivares*

Le règne de Philippe IV est une période de désolation pour les Pays-Bas méridionaux, et donc aussi pour le Luxembourg. Ces territoires sont administrés par des gouverneurs-généraux de la noblesse espagnole, qui viennent dans le Nord contre leur gré, et chez qui toute motivation fait défaut, en l'absence d'une politique efficace de Madrid.

Après la mort d'Isabelle en 1633, il y a d'abord Ferdinand d'Autriche, gouverneur-général de 1634 à 1641. Connu sous le nom de cardinal-infant (il fut nommé cardinal-archevêque de Tolède à l'âge de dix ans), il est confronté dès le début à une lutte sur deux fronts : au Nord, contre les Provinces-Unies, au Sud contre la France de Louis XIII et Richelieu.



*Espagne, 1962, n° 1099
Ferdinand d'Autriche, le cardinal-infant*

Les successeurs de Ferdinand d'Autriche sont tous, sans exception, de pâles et piètres figures, qui viennent pendant quelques années se remplir les poches dans cette province espagnole, loin au Nord.

La guerre franco-espagnole, qui commence en 1635 avec l'entrée de la France dans la guerre de Trente Ans, ne se termine qu'en 1659 avec le traité des Pyrénées.

Chaque fois, le passage des troupes impériales ou françaises à travers le Luxembourg s'accompagne des pires exactions : pillages, villages incendiés et détruits, populations martyrisées.

Le traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659 entre la France et l'Espagne, est catastrophique pour cette dernière : l'Espagne doit céder l'Artois et le Roussillon à la France, ainsi que, concernant le territoire du Luxembourg, les places de Montmédy, Damvillers, Thionville, Chauvency, Marville et Yvois-Carignan.



Espagne, 1959, n° 938



France, 1959, n° 1223

Le traité des Pyrénées, 1659

Le successeur de Philippe IV est son fils Charles II, roi de 1665 à 1700. L'état physique et psychique de ce roi, né en 1661, est lamentable, suite aux mariages consanguins successifs contractés par ses ascendants royaux.

Etant stérile, avec lui s'éteint la branche espagnole de la maison de Habsbourg. Sa vie peut se résumer en une phrase : l'attente de sa mort. Toute l'Europe, surtout la France et l'Autriche, place ses pions pour prendre la succession. Il meurt le 1^{er} novembre 1700 : c'est le début de la guerre de Succession d'Espagne.



*Espagne, 1979, n° 2202
Charles II*

Louis XIV, malgré son succès avec le traité des Pyrénées, continue à convoiter l'ensemble des territoires espagnols du Nord. Il y a d'abord la guerre de Dévolution, en 1667-1668 : après les victoires de l'armée française commandée par Turenne, la guerre se termine par le traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668, où l'Espagne doit à nouveau céder de grandes parties de son territoire à la France, dont Courtrai, Audenarde, Ypres et Tournai.



*France, 1968, n° 1563
300^e anniversaire du
traité d'Aix-la-Chapelle de 1668*



*France, 1944, n° 617
Louis XIV*



*France, 1960, n° 1258
Turenne*

Il y a ensuite la guerre de Hollande, de 1672 à 1678. Elle oppose la France, dont l'immuable souhait est d'annexer définitivement tous les Pays-Bas méridionaux, aux Provinces-Unies, qui ne veulent pas voir un voisin français trop puissant à leur frontière méridionale. Cette guerre se termine à l'avantage des Hollandais, lors de la paix de Nimègue, signée le 17 septembre 1678. La France doit restituer une partie de son territoire (Courtrai, Charleroi, Audenarde) à l'Espagne, à qui l'on a à peine demandé son avis, mais y gagne la Franche-Comté, Maubeuge et Valenciennes.

Toujours aussi avide, Louis XIV grignote entre 1679 et 1681 tout le duché de Luxembourg, et après une longue résistance, la place-forte de Luxembourg doit capituler en juin 1684 après un long siège dirigé par Vauban.

L'occupation française dure de 1684 à 1698. Vauban s'attelle à l'expansion des fortifications et des casernes de Luxembourg, et donne à la ville l'aspect qu'elle a conservé jusque maintenant.



*France, 1955, n° 1029
Sébastien le Prestre, marquis de Vauban*



France, 2007, n° 4031



*2000, n° 1463
Le "circuit Vauban"
des fortifications de Luxembourg*

Une nouvelle guerre sévit de 1687 à 1697 : hanté par son idée fixe d'annexer les Pays-Bas méridionaux, Louis XIV reprend les hostilités en 1688, mais il se heurte à une coalition européenne, la Ligue d'Augsbourg, soucieuse de freiner les appétits français. Cette nouvelle guerre se termine par le traité de Ryswyck, signé le 20 septembre 1697, qui met provisoirement fin à l'impérialisme français. Louis XIV accepte de restituer la plus grande partie des Pays-Bas méridionaux à l'Espagne, mais avec l'arrière-pensée de reprendre le tout, après avoir mis son petit-fils sur le trône d'Espagne.

Par cette paix de Ryswyck, Louis XIV accepte donc de rendre le duché de Luxembourg à l'Espagne, à l'exception des territoires acquis par la France par le traité des Pyrénées de 1659.

Les Pays-Bas méridionaux sont un véritable champ de ruines, avec une population appauvrie, une économie exsangue, des finances dans un état lamentable et une infrastructure délabrée. Et le pire est encore à venir : la guerre de Succession d'Espagne...

Le roi Charles II, débile et maladif, avait désigné comme successeur Philippe, duc d'Anjou, le petit-fils du roi de France Louis XIV. Cependant, à la mort du roi d'Espagne le 1^{er} novembre 1700, deux familles se font face : les Bourbon, avec Philippe d'Anjou, qui se fait nommer roi sous le nom de Philippe V, et les Habsbourg, avec Charles, le fils de Léopold I^{er}, empereur du Saint-Empire et archiduc d'Autriche. Charles deviendra plus tard l'empereur Charles VI.



Espagne, 1978, n° 2139



Autriche, 1910, n° 119

Les deux prétendants au trône d'Espagne : Philippe d'Anjou, qui sera le roi Philippe V d'Espagne, et Charles de Habsbourg, futur empereur Charles VI d'Autriche

Rapidement, deux coalitions vont s'opposer pendant plus de dix ans : d'un côté la France, l'Espagne et la Bavière, de l'autre côté le Saint-Empire et l'Autriche (qui ont le même souverain), l'Angleterre et les Provinces-Unies.

Finalement, après dix années de guerres incessantes, toute l'Europe est épuisée, et la paix est signée en 1713 et 1714 avec les traités d'Utrecht et de Rastatt.

Par ces traités, Philippe V est reconnu roi d'Espagne, mais il doit renoncer à toute prétention pour lui et ses descendants à la couronne de France. L'Espagne renonce définitivement aux Pays-Bas méridionaux, et donc aussi au duché de Luxembourg, qui passent à l'Autriche.

La paix est enfin acquise, mais l'échiquier politique européen est complètement changé : l'Espagne devient définitivement une puissance secondaire en Europe, et l'Autriche y assure son rôle prépondérant pour un siècle.

De toutes façons, de 1633 à 1713, le bonheur du peuple et la prospérité de l'état n'étaient que des considérations accessoires. La situation allait s'améliorer sous la domination autrichienne.

4) La domination autrichienne (1713-1794)



*Autriche, 1996, n° 2025
Marie-Thérèse et Joseph II*

L'empereur Charles VI d'Autriche devient ainsi le souverain du Luxembourg, jusqu'à sa mort en 1740. Il prend des mesures qui assurent le relèvement du pays. Dans la paix enfin acquise, il développe l'industrie, l'agriculture et le commerce, et améliore le fonctionnement de l'administration.



*Autriche, 1908, n° 101
Charles VI*

La vie de Charles VI est une longue lutte pour faire accepter par les puissances européennes les clauses de la *Pragmaticue Sanction*, déjà promulguée en 1713, qui désigne sa fille Marie-Thérèse pour lui succéder.

Marie-Thérèse gouverne ses États de 1740 jusqu'à sa mort en 1780. Elle s'occupe surtout à renforcer le pouvoir central, exercé à Vienne, au détriment des particularismes régionaux. Pour le Luxembourg, il s'agit surtout de la réduction du pouvoir du Conseil provincial et du contrôle plus sévère sur les finances et les rentrées fiscales.

Marie-Thérèse parvient à s'imposer dans ses États grâce à son courage, sa persévérance, sa grandeur d'âme et sa droiture. Elle formule sa vision du despotisme éclairé en des termes très concrets : "Je dois protection et justice à mes sujets, ils me doivent obéissance et contributions".



*Autriche, 1980, n°s 1467/1469
L'impératrice Marie-Thérèse*



*Carte maximum de 1966 avec le timbre n° 1341.
L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche*

Les Pays-Bas autrichiens sont gouvernés de 1741 à 1780 par Charles de Lorraine, le beau-frère de Marie-Thérèse. C'est enfin, après 1748, une période de paix et de stabilité pour cette région. Bien que Charles de Lorraine n'ait pas de pouvoir politique, la paix, la prospérité économique et le renouveau culturel régnant aux Pays-Bas autrichiens pendant sa fonction de gouverneur-général lui donnent une immense popularité.



*Belgique, 1941, n° 574
Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens*



*Belgique, 1949, n° 821
Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens*

Joseph II monte sur le trône en 1780. Il se montre un souverain moderne et réformiste, bien que ses réformes, trop brutales, ne soient ni comprises ni acceptées par ses sujets. Il ambitionne la transformation de ses territoires habsbourgeois, où régnait une grande diversité de langues, de cultures et de religions, en un ensemble cohérent, centralisé et bien organisé, suivant en cela l'exemple de Frédéric II de Prusse. Influencé par les idées du Siècle des Lumières, il est souvent plus doctrinaire que diplomate.



*Autriche, 1908, n° 103
L'empereur Joseph II*

Il promulgue en 1781 l'*Édit de Tolérance*, garantissant la liberté de culte. Cet édit se heurte à de vives résistances de la part de la hiérarchie catholique, qui perd ainsi son officielle suprématie séculaire.



Autriche, 1981, n° 1513



Belgique, 1982, n° 2049

200^e anniversaire de la promulgation de l'Édit de Tolérance

Les édits de Joseph II, qui inondent les Pays-Bas autrichiens, et qui bouleversent des structures administratives, corporatistes et religieuses séculaires, engendrent le mécontentement qui commence à se manifester dès 1787. Sous l'influence de la Révolution française, le mécontentement devient une véritable révolution en juillet-août 1789.

La "Révolution brabançonne", menée par Henri van der Noot, Jan Frans Vonck et Jan André van der Mersch, connaît d'abord de grands succès militaires, et l'armée autrichienne doit se replier sur Luxembourg. Le 7 janvier 1790, l'indépendance des "*États Belgiques Unis*" est officiellement proclamée.

Mais rapidement, la mésentente règne parmi les leaders de la révolution, et le nouvel empereur Léopold II n'a aucune peine pour reconquérir fin 1790 l'entièreté du territoire, mettant fin à la Révolution brabançonne et à l'éphémère Belgique indépendante, et rétablissant l'Ancien Régime autrichien.



Belgique, 1992, n° 2482

*Henri van der Noot, Jan André van der Mersch et Jan Frans Vonck,
les leaders de la Révolution brabançonne de 1789-1790*

Il est significatif de constater que le Luxembourg ne participa pratiquement pas à la Révolution brabançonne. Les édits de Joseph II, concernant aussi bien la religion que l'administration, sont acceptées en grande majorité sans résistance active.

Désabusé et aigri par tant d'incompréhension, Joseph II meurt en 1790. Son frère Léopold II lui succède. Nettement plus conservateur, il ne règne que deux ans, juste le temps d'annuler la majeure partie des réformes de son frère et d'écraser la révolution brabançonne. Il meurt en 1792.



Autriche, 1908, n° 105

Léopold II

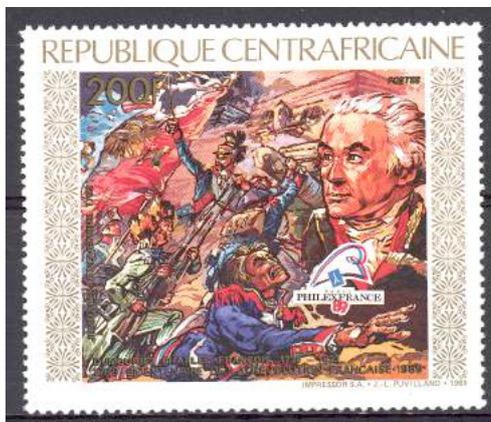
Après la mort de Léopold II en 1792, son fils François I^{er} lui succède. Conservateur rétrograde, persuadé d'être empereur par droit divin et donc de pouvoir exercer un pouvoir absolu, il trouve en la France de la Révolution un adversaire de taille. Les premières 23 années de son règne sont occupées par la guerre contre la France d'abord révolutionnaire et ensuite napoléonienne. Les trois premières campagnes de cette longue guerre sont autant d'échecs pour les Autrichiens.



Autriche, 1908, n° 107

François I^{er}

Les batailles livrées sur le sol des Pays-Bas autrichiens sont d'abord celles de Jemappes (victoire française, en 1792) et de Neerwinden (victoire autrichienne en 1793). La victoire française de Fleurus, le 26 juin 1794, met définitivement fin à la présence autrichienne dans les Pays-Bas méridionaux.



*République centrafricaine, 1989, n° 822
La bataille de Jemappes (1792)
Effigie du général Dumouriez*



*Belgique, 1993, n° 2493
La bataille de Neerwinden (1793)*

5) La domination française (1794-1814)

Il s'agit en fait de la deuxième domination française, la première ayant déjà eu lieu sous Louis XIV, de 1684 à 1697.

Après la bataille de Fleurus du 26 juin 1794, l'occupation par l'armée française des Pays-Bas méridionaux est très rapide : fin juillet, tout le territoire est évacué par les Autrichiens. Il faut attendre le traité de Campo-Formio, signé le 18 octobre 1797, pour voir l'Autriche reconnaître la perte des provinces nordiques au profit de la République française.

En France, les régimes se succèdent rapidement :

- La Convention, jusque fin 1795.
- Le Directoire, de fin 1795 à fin 1799.
- Le Consulat, après le coup d'État de Napoléon du 18 Brumaire (9 novembre) 1799, jusque mai 1804.
- L'Empire, après que Napoléon se soit fait proclamer empereur le 18 mai 1804, et se soit couronné lui-même le 2 décembre 1804.



*France, 1973, n° 1776
Couronnement de l'empereur
Napoléon, le 2 décembre
1804*

L'occupation française apporte un bouleversement radical dans les provinces ex-autrichiennes :

- L'Église catholique perd tous ses avantages avec l'introduction de la liberté de culte. Les ordres monastiques sont supprimés et les biens de l'Église sont confisqués et nationalisés. Cette laïcisation entraîne évidemment l'opposition farouche de la hiérarchie cléricale. Le concordat, signé en 1801 par Napoléon et le pape Pie VII atténue un peu les tensions entre l'Église et l'État.

- Le système administratif est complètement remanié. Le décret du 1^{er} octobre 1795 confirme officiellement l'annexion à la France des Pays-Bas ex-autrichiens et de la principauté de Liège, qui était parvenue à se maintenir jusqu'en 1794. Les habitants sont maintenant des citoyens français à part entière, obéissant aux lois françaises, adoptant le système monétaire de la France et employant le français comme langue officielle.

- Elle signifie la fin des privilèges et du régime seigneurial, avec l'introduction de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- Le système judiciaire est complètement remodelé, avec l'introduction du *Code civil* en 1804.

- Le territoire est divisé en neuf nouveaux départements, qui forment les *Départements réunis*. La plus grande partie du Luxembourg forme le *Département des Forêts* (l'actuelle province belge de Luxembourg et le Grand-Duché de Luxembourg). Il reçoit le n° 98. Une petite partie au Nord est incorporée dans le *Département de l'Ourthe* (Liège) et la région de Durbuy, Saint-Hubert, Laroche et Marche est incorporée au *Département de Sambre-et-Meuse* (Namur).



*Marque de la mairie de Villers devant Orval, arrondissement de Neufchâteau, département des Forêts
Pièce provenant des collections de Francis Kinard, Ac. Phil. Belg.*

Malgré les progrès administratifs, économiques et sociaux, il y a cependant une forte opposition d'une partie de la population, surtout à cause de l'introduction de deux nouveautés :

- La laïcisation, avec l'abolition des anciens diocèses et l'obligation pour les prêtres de prêter le serment de fidélité à la république, est considérée comme une horreur par la majorité du clergé, qui pousse la population à la résistance.
- Le service militaire obligatoire est très mal accepté, surtout au sein de la population rurale, d'autant plus que les riches pouvaient échapper à la conscription en payant un remplaçant plus pauvre.

Ces deux problèmes, religieux et militaire, engendrent en 1798 et 1799 une véritable insurrection de la population rurale. C'est la "*Guerre des paysans*", en flamand "*Boerenkrijg*", au Luxembourg connue sous le nom de "*Klëppelkirch*". Cette insurrection, qui se manifeste surtout en pays flamand et au Luxembourg, est facilement réprimée, les insurgés étant sans armes, sans aptitudes militaires et sans organisation.



1979, n° 939

200^e anniversaire de l'insurrection des paysans ("*Klëppelkirch*").

Mais après la désastreuse campagne de Russie et la défaite de Leipzig en octobre 1813, Napoléon est refoulé en France, et est obligé d'abdiquer le 11 avril 1814. Il est exilé à l'île d'Elbe.

Début 1814, les troupes françaises évacuent les provinces belges et luxembourgeoises. Elles sont remplacées par les troupes hessoises. Les alliés (l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie) se mettent d'accord à Londres, en juin 1814, pour réunir les Pays-Bas, les provinces belges et l'ex-principauté de Liège dans un ensemble qui sera le *Royaume uni des Pays-Bas*. Guillaume, prince d'Orange, se déclare d'accord avec ce "protocole de Londres" : il sera le premier souverain de ce *Royaume uni des Pays-Bas*.



Pays-Bas, 1913, n°s 82, 86 & 90
Guillaume I^{er}

Le Congrès de Vienne, qui se tient du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815, entérine sans problèmes cette décision. Mais il y a un point spécifique pour le Luxembourg : l'ancien duché de Luxembourg est reconstitué, à l'exception des terres situées à l'est de la Moselle, de la Sûre et de l'Our, qui sont concédées à la Prusse. En contrepartie de cette perte, le duché reçoit le statut de Grand-Duché.



1990, n°s 1186/1189

175^e anniversaire du Congrès de Vienne, qui créa le Grand-Duché de Luxembourg

6) La domination hollandaise (1815-1830)

Ce Grand-Duché est accordé en propriété personnelle à Guillaume d'Orange, qui devient ainsi le grand-duc Guillaume I^{er}. Ce nouveau Grand-Duché est constitué de l'actuelle province belge de Luxembourg et de l'actuel Grand-Duché de Luxembourg.



2015, n° 1978

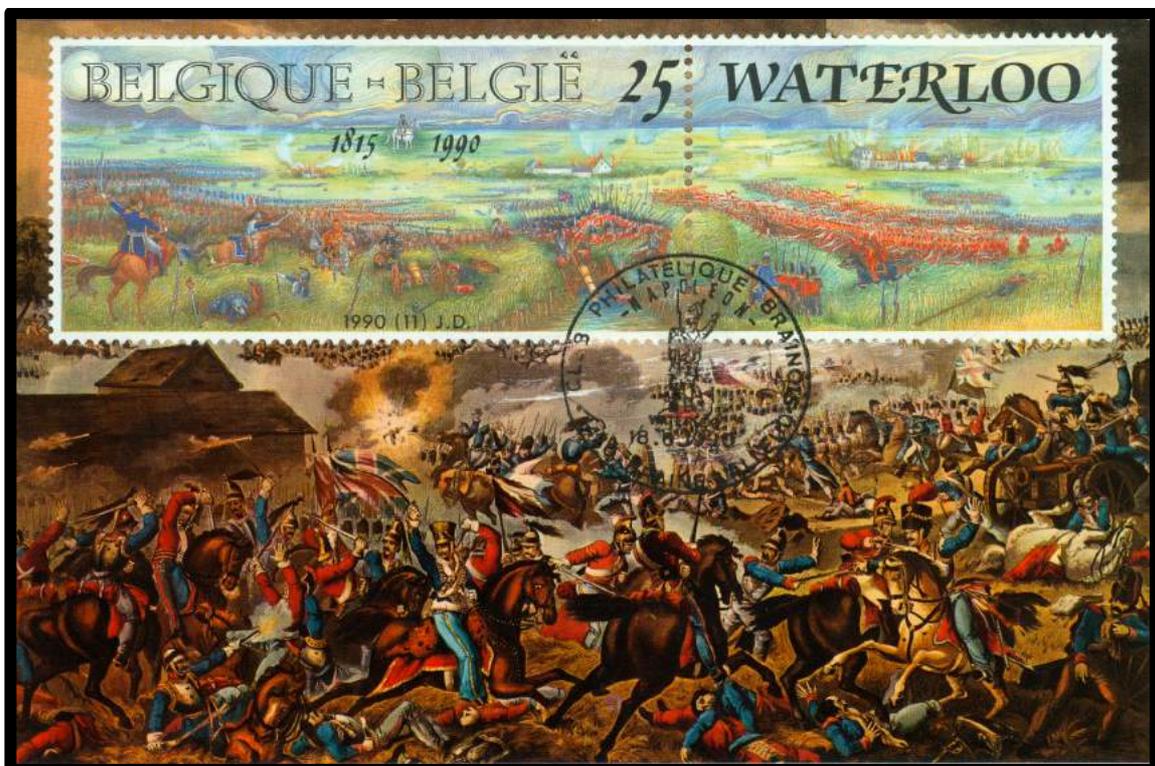
*Le Grand-Duché de Luxembourg, tel qu'il fut créé en 1815 par le Congrès de Vienne.
L'actuelle province de Luxembourg en faisait encore partie*

Le Congrès de Vienne stipule que ce nouveau Grand-Duché serait incorporé dans la Confédération germanique (“Deutscher Bund”), mais Guillaume I^{er} ne tient aucun compte de ce point : par un arrêté royal du 23 août 1815, il amalgame purement et simplement le Luxembourg, la Hollande et la Belgique dans le royaume des Pays-Bas, dont il est le souverain. Le Luxembourg devient ainsi la 18^e province des Pays-Bas. L’ensemble forme l’équivalent du BENELUX actuel.

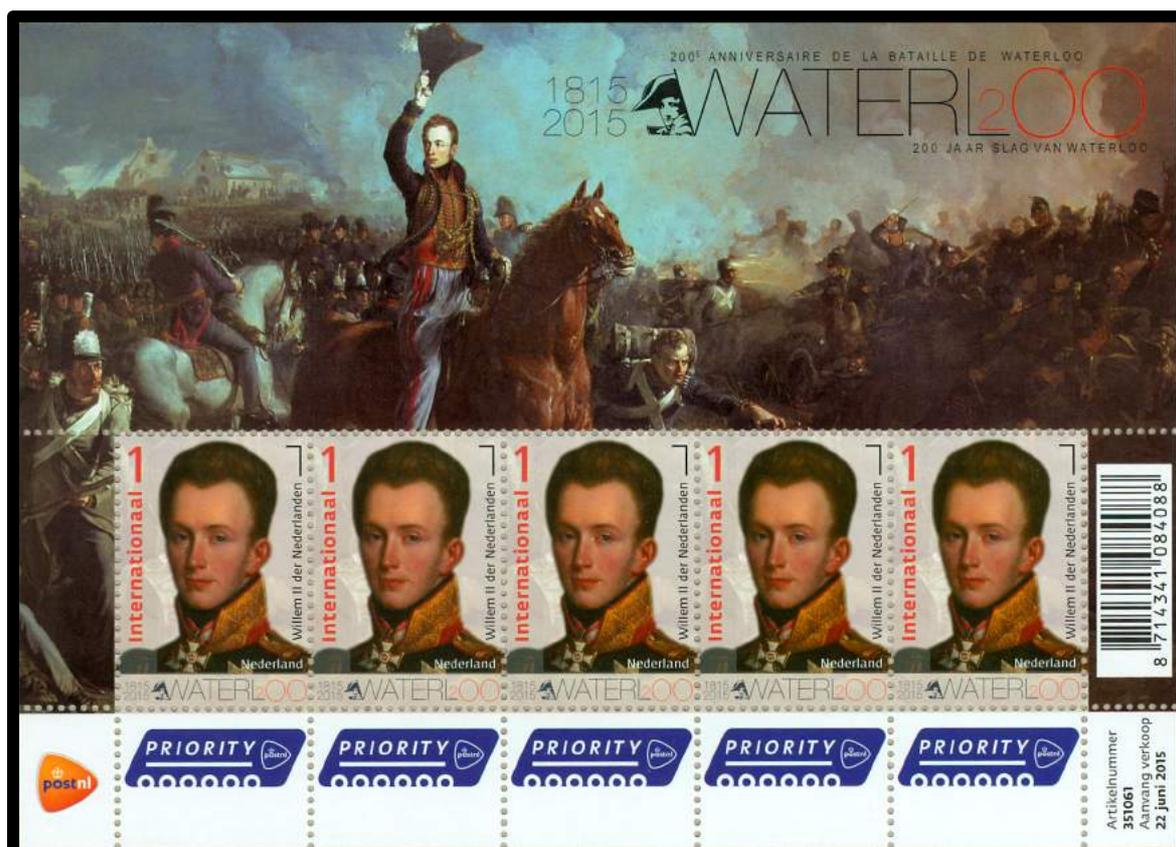


*Pays-Bas, 1963, n° 790
Prestation de serment de Guillaume I^{er}, le 16 mars 1815*

Mais, pendant ce temps, Napoléon débarque en France le 1^{er} mars 1815, et il effectue un retour triomphal vers Paris. Louis XVIII repart en exil à Gand, pendant que Napoléon remonte vers le Nord, dans l’espoir de battre séparément ses ennemis anglais et prussiens. La bataille décisive a lieu le 18 juin 1815 à Waterloo (Braine l’Alleud). Wellington y résiste jusqu’à l’arrivée de Blücher, et ensemble, ils remportent une victoire totale. Cette défaite marque la fin définitive de l’épopée napoléonienne.



*Belgique, carte maximum de 1990 avec le timbre n° 2376
175^e anniversaire de la bataille de Waterloo*



Pays-Bas, 2015, feuillet du n° 3291

200^e anniversaire de la bataille de Waterloo

Effigie du prince Guillaume d'Orange, le futur roi Guillaume II, présent à la bataille de Waterloo

Guillaume I^{er} essaie de se concilier la sympathie des Luxembourgeois, en stimulant le commerce et l'industrie, en améliorant l'instruction publique et les soins de santé, et en faisant construire des routes et des canaux, mais il n'est pourtant guère apprécié par la population.

Il y a trois raisons à cette antipathie envers le souverain :

- D'abord le problème administratif : les Luxembourgeois sont exclus des responsabilités gouvernementales, exercés par des étrangers qui sont de fervents orangistes. Ils n'ont aucun moyen de se faire entendre à La Haye.
- Ensuite un problème fiscal : les charges fiscales très élevées n'étaient pas compensées par des résultats tangibles sur place.
- Finalement, un problème de langue : Guillaume I^{er} veut imposer dans tout le royaume la langue néerlandaise comme seule langue officielle, alors que la majorité de la population parle l'allemand ou le dialecte local (le lëtzebuergesch), et une élite bourgeoise le français.

Il n'est donc pas étonnant que, lorsque l'insurrection éclate en Belgique fin août 1830, le Luxembourg se range à ses côtés. Le 4 octobre 1830, l'indépendance de la Belgique est proclamée, et dès le 16 octobre, le gouvernement provisoire de Bruxelles déclare le Grand-Duché de Luxembourg partie intégrante de la Belgique.



*Belgique, carte maximum de 1980, avec le timbre n° 1961
150^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique*

Assez étonnamment, tout le Grand-Duché se rallie à cette intégration dans la Belgique, sauf la ville de Luxembourg, très orangiste, qui pendant neuf années va continuer à s'opposer à ce qu'elle nomme une annexion illégale. Il y a au Luxembourg un clivage entre le *parti belge* et le *parti orangiste*.

7) La domination belge (1830-1839)

En Belgique, un Congrès national de 200 membres, élu en novembre 1830 au suffrage censitaire, élabore en un temps record une constitution. Seize de ces 200 parlementaires proviennent du Luxembourg, dont Jean-Baptiste Nothomb, qui jouera un grand rôle dans la rédaction de cette constitution et qui sera premier ministre de la Belgique de 1841 à 1845.

Une conférence des grandes puissances européennes, qui se tient à Londres, reconnaît fin 1830 l'indépendance de la Belgique, mais la question du Luxembourg reste en suspens (traité des XVIII articles du 26 juin 1831).

Peu disposé à se montrer conciliant, Guillaume I^{er} envahit la Belgique le 2 août 1831. Celle-ci est sauvée de justesse par l'intervention d'un corps expéditionnaire français appelé à l'aide par le nouveau roi des Belges, Léopold I^{er}.

Suite à cette intervention, les grandes puissances remanient leur texte antérieur, qui devient plus favorable au monarque hollandais (traité des XXIV articles du 14 novembre 1831). La scission du Limbourg y est prévue, ainsi que la partition du Luxembourg : la partie orientale, germanophone, resterait le Grand-Duché, avec Guillaume I^{er} comme souverain, la partie occidentale, francophone, deviendrait définitivement une province belge. Le parlement belge accepte le traité, mais Guillaume I^{er} le rejette. L'incertitude va durer huit ans.

Lorsque le roi des Pays-Bas, enfin conscient de l'impossibilité de récupérer les provinces belges, se déclare d'accord en 1838 pour ratifier le traité, c'est paradoxalement la Belgique qui refuse, la situation étant toute différente de celle de 1830-1831. Il faut tout le poids des grandes puissances pour amener la Belgique à accepter à son tour ce traité, qui ampute le pays d'une grande partie de son territoire :

- Le Luxembourg est scindé en une province belge (Arlon) et le Grand-Duché, qui devient indépendant, mais avec le roi des Pays-Bas Guillaume I^{er} comme souverain.
- Le Limbourg est scindé lui aussi en une province belge (Hasselt) et une province néerlandaise (Nederlands Limburg, avec Maastricht).



1989, n° 1167



2014, n° 1953

150^e & 175^e anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg

Le 19 avril 1839, jour de la signature du traité, le Grand-Duché devient enfin un pays indépendant.

Le Grand-Duché indépendant 1839-...)



*1939, n° 312
Armoiries du Luxembourg*



1990, n° 1205



*1939, n° 313
Guillaume I^{er}*

La Belgique, bien qu'ayant signé le traité des XXIV articles, estime le Grand-Duché non viable, et reste persuadé que l'avenir lui rendra rapidement le territoire luxembourgeois perdu. De son côté, Guillaume I^{er}, toujours rancunier envers la Belgique, applique au Luxembourg une politique de germanisation à outrance, dans l'espoir d'éloigner au maximum les Luxembourgeois des Belges. Il n'accepte pas les facilités douanières avec la Belgique, et essaie de faire entrer le Grand-Duché dans le *Zollverein* allemand.

Désabusé par la perte définitive de la Belgique, Guillaume I^{er} abdique le 7 octobre 1840 en faveur de son fils, Guillaume II. Ce n'est qu'avec ce souverain que l'autonomie politique et administrative du Luxembourg se réalise enfin.



*1939, n° 314
Guillaume II*

Guillaume II octroie le 12 octobre 1841 une charte constitutionnelle au pays et confirme l'autonomie du Grand-Duché par rapport aux Pays-Bas. Il modifie fondamentalement l'administration au profit des autochtones : un Conseil de gouvernement est créé, avec à sa tête un gouverneur luxembourgeois, Théodore-Ignace de la Fontaine. L'égalité entre la langue française et allemande est rétablie.



*1956, n° 518
Théodore-Ignace de la Fontaine, gouverneur du Grand-Duché de 1841 à 1848*



*Pays-Bas, 1913, n°s 83, 87 & 91
Guillaume II*

Malgré sa nette préférence pour une union douanière avec la Belgique, Guillaume II est contraint de faire entrer le Grand-Duché dans le *Zollverein*, l'union douanière allemande dominée par la Prusse. La petitesse du pays ne permet en effet pas de heurter de front un puissant voisin. Cela s'avère cependant à l'avantage du Luxembourg : le dynamisme économique du partenaire allemand permet le grand développement de la sidérurgie et de l'industrie minière luxembourgeoises.



1921, n° 133



1926, n° 158

Les forges d'Esch-sur-Alzette



1948, n° 408

Le bassin minier à Dudelange

Les événements qui secouent l'Europe en 1848 ont une légère répercussion au Luxembourg : Guillaume II est contraint d'accorder la liberté de la presse et de convoquer une nouvelle Assemblée constituante. La nouvelle constitution prend pour modèle celle de la Belgique, avec une différence fondamentale : il n'y a qu'une seule Chambre. L'accès aux urnes, censitaire, est limité à moins de 10 000 électeurs, soit 5% de la population.



1987, n° 1133

Charles Metz, premier président de la Chambre

Guillaume II meurt le 17 mars 1849, et son fils aîné lui succède sous le nom de Guillaume III. Il délègue dès 1850 le gouvernement du Grand-Duché à son frère cadet Henri, avec le titre de “prince-lieutenant”.



*1939, n° 315
Guillaume III*



*1939, n° 316
Le prince Henri*

Très autoritaire, Guillaume III supporte mal les restrictions que la constitution de 1848 apporte à son pouvoir. C’est pour cela qu’en 1856, il dissout la Chambre et supprime la constitution, qu’il remplace par une charte qui lui est soufflée par Bismarck. Il institue le Conseil d’État dont les membres, nommés par lui, ont la mission de surveiller de près les travaux de la Chambre.



1956, n°s 518/519

100^e anniversaire du Conseil d’État

*Théodore-Ignace de la Fontaine,
premier président du Conseil d’État*



La Grande-duchesse Charlotte



2006, n° 1667

150^e anniversaire du Conseil d’État

Ce véritable coup d’État grand-ducal passe sans grandes difficultés, et assure même la prospérité du pays : les premières lignes de chemin de fer sont construites en 1859, et jusqu’à la première guerre mondiale, la sidérurgie et l’industrie minière connaissent un essor prodigieux.



1959, n° 569

100^e anniversaire des premiers chemins de fer luxembourgeois

En 1867, Napoléon III propose d'acheter le Grand-Duché, mais Bismarck s'y oppose avec véhémence, refusant l'annexion d'une terre "allemande" à la France. Léopold II de Belgique, toujours à l'affût, propose à son tour, sans succès, d'acheter le Grand-Duché.

L'affaire du Luxembourg prend une telle ampleur que les grandes puissances se réunissent à Londres, et signent en 1867 un traité, par lequel le Luxembourg est déclaré "perpétuellement neutre, sous la garantie des grandes puissances". Suite à ce traité, le Grand-Duché est démilitarisé et la garnison prussienne, qui était présente à Luxembourg-ville depuis 1815, est enfin évacuée.



1967, n°s 697/698

100^e anniversaire du traité de Londres de 1867



1982, n° 1002

Le traité de Londres de 1867



2017, n° 2074

150^e anniversaire du traité de Londres de 1867

Le traité de 1867 émancipe le Luxembourg de ses liens politiques avec l'Allemagne, mais l'union personnelle qui le lie aux Pays-Bas est maintenue.

La neutralité du Luxembourg sera d'ailleurs parfaitement respectée pendant la guerre franco-prussienne de 1870.

Les années qui suivent montrent une grande stabilité politique, avec des gouvernements efficaces et de longue durée, comme celui d'Emmanuel Servais de 1867 à 1874, de Félix de Blochhausen de 1874 à 1885 et de Paul Eyschen de 1888 à 1915.



*1990, n°s 1195/1196
Paul Eyschen*



Emmanuel Servais

Le prince Henri décède sans descendance en 1879. Guillaume III préside encore quelques années personnellement aux destinées du Luxembourg, mais sa mort, sans héritiers, qui survient le 23 novembre 1890, met fin à l'union personnelle entre le Luxembourg et les Pays-Bas.



*1952, n°s 453/454
Guillaume III. Centenaire du timbre luxembourgeois*



*Pays-Bas, 1913, n°s 84, 88 & 92
Guillaume III*



2002, n° 1531



Pays-Bas, 1927, n° 190

Guillaume III

À la mort de Guillaume III, c'est Adolphe, de la branche de Nassau-Weilburg, qui devient grand-duc de Luxembourg. Âgé de 73 ans lors de son accession au trône, il laisse le gouvernement aux mains de son premier ministre Paul Eyschen. Il meurt en 1905, et son fils, Guillaume IV, lui succède.

Avec six filles, mais sans enfants mâles, Guillaume IV fait changer en 1907 le pacte familial pour pouvoir assurer la transmission de la couronne par les femmes, en respectant la primogéniture. Gravement malade, il confie en 1908 la régence à son épouse Marie-Anne de Bragance. Il meurt en 1912 et sa fille aînée, Marie-Adélaïde, monte le 25 février 1912 sur le trône grand-ducal, conformément au protocole de 1907.



Adolphe I^{er}



Guillaume IV



La régente
Marie-Anne de Bragance



Marie-Adélaïde



1893, n° 67



1895, n° 73



1990, n° 1203
Adolphe I^{er}



2002, n° 1532



1908, n° 84



1990, n° 1207

Guillaume IV



1914, n° 109



1990, n° 1204

Marie-Adélaïde



1924, n° 148

Mort de Marie-Adélaïde, le 24 janvier 1924

Le règne de Marie-Adélaïde commence dans l'allégresse, mais finira douloureusement à cause de la première guerre mondiale.

Lorsque la première guerre mondiale éclate, l'armée allemande, oubliant la neutralité garantie en 1867, envahit le Grand-Duché dès le 2 août 1914. Les chemins de fer luxembourgeois sont pour l'armée allemande des voies de ravitaillement pour l'invasion de la France, et la sidérurgie luxembourgeoise est une ressource essentielle pour l'industrie d'armement allemande.

L'empereur Guillaume II s'installe quelque temps à Luxembourg, qui devient le quartier général des opérations allemandes vers la Belgique et la France. Il y est reçu par la grande-duchesse.



2014, n° 1964

100^e anniversaire de la première guerre mondiale au Luxembourg

La guerre s'accompagne au Luxembourg de difficultés de ravitaillement, de rationnement, de hausses des prix, de marché noir, de chômage et de misère ouvrière. Toutes les décisions sont imposées à la famille régnante, au gouvernement et à la Chambre par les autorités allemandes.

La crise sociale engendre la fondation des premiers syndicats au Luxembourg, et la montée de la gauche, qui réclame la déchéance de la dynastie, qu'elle estime responsable des problèmes, rend la constitution d'un nouveau gouvernement très difficile. Finalement, un gouvernement d'union nationale est constitué en 1918 sous la présidence d'Émile Reuter.

Mais le grand problème reste l'attitude pendant la guerre de la grande-duchesse Marie-Adélaïde : accusée par les Alliés de sentiments germanophiles, elle est également controversée dans son pays. Les socialistes et les libéraux de gauche font campagne contre le maintien du régime monarchique et pour l'absorption du Luxembourg par la France ou par la Belgique, tandis que la droite catholique persiste à défendre l'indépendance et la monarchie. Des insurrections éclatent fin 1918 et début 1919, et, dans un souci d'apaisement, la grande-duchesse Marie-Adélaïde annonce le 9 janvier 1919 son abdication en faveur de sa soeur Charlotte.

La grande-duchesse Charlotte allait connaître un règne très long : de 1919 jusqu'à son abdication en 1964. En 1919, la même année de son avènement, elle se marie avec Félix de Bourbon-Parme.



1927, n° 191

La grande-duchesse Charlotte et son époux le prince Félix



1922, n° 131



1927, n° 181



1944, n° 355



1949, n° 424



1964, n° 586A



1939, n° 321



1990, n° 1206



1976, n° 872

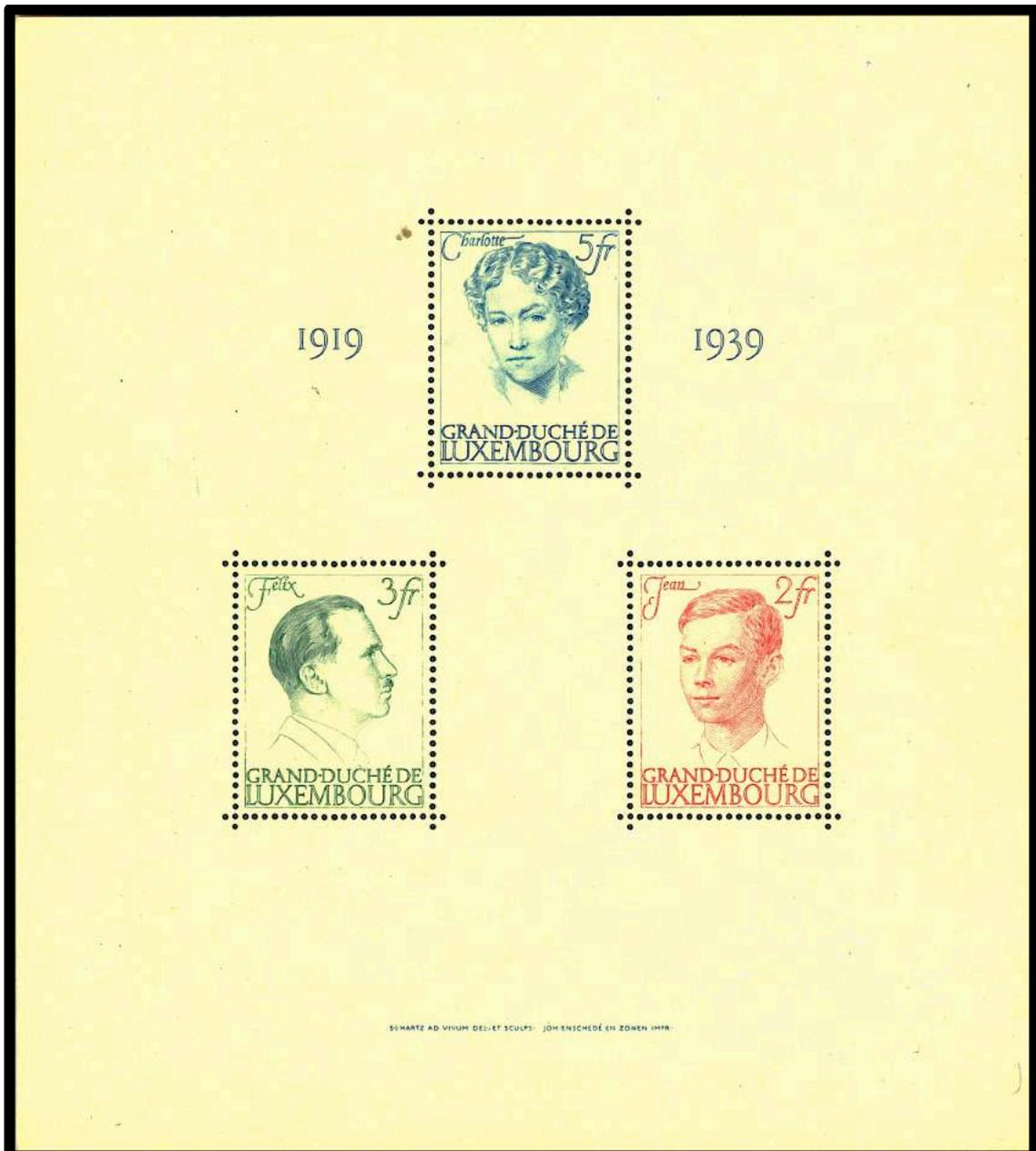


2010, n° 1797

La grande-duchesse Charlotte



1959, n° 559/561
 La grande-duchesse Charlotte



1939, bloc 3
 La famille grand-ducale : la grande-duchesse Charlotte, le prince Félix et le prince-héritier Jean

Les débuts de la grande-duchesse Charlotte sont difficiles : les tendances annexionnistes sont encore très vives aussi bien en Belgique qu'en France. C'est pour cela que le gouvernement Reuter organise le 28 septembre 1919 un référendum, sur deux questions cruciales :

- La population veut-elle maintenir la dynastie régnante ou préfère-t-elle un régime républicain ?
- La population préfère-t-elle une union avec la Belgique ou avec la France ?

La réponse à la première question est nette : 80% opte pour la dynastie. Cela rend une union politique avec la Belgique ou avec la France irréalisable. Mais il reste l'union économique, qui dépend de la réponse à la deuxième question. Ici, 73% se déclare pour l'union avec la France, mais, contre toute attente, la France décline l'union économique avec le Luxembourg.

Le Grand-Duché se tourne alors vers son "deuxième choix", la Belgique, et après de longues et difficiles négociations, l'Union économique belgo-luxembourgeoise est signée en 1921. C'est un mariage de raison, ratifié en 1922, qui inclut une union douanière, une communauté de recettes et accises, une parité monétaire basée sur le franc belge et des facilités de commerce.



Belgique, 1972, n° 1616



1972, n° 795

50^e anniversaire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise de 1921



1997, n° 1367

75^e anniversaire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise de 1921

Sur le plan économique, le Luxembourg se redresse surtout à partir de 1926. La sidérurgie connaît une nouvelle expansion, surtout grâce à l'action énergique de grands industriels comme Émile Mayrisch, qui cherche et trouve des débouchés pour les produits luxembourgeois à l'étranger, surtout en Amérique.



1996, n° 1339



1978, n° 919
Émile Mayrisch



Belgique, 1996, n° 2627

La crise économique mondiale à partir de 1929 est relativement restreinte au Luxembourg, surtout grâce au renvoi des travailleurs étrangers dans leurs pays d'origine...

Dans le domaine de la politique intérieure, l'entre-deux-guerres se caractérise par des gouvernements de coalition, où consensus et compromis sont le plus souvent la règle entre les trois grands partis :

- La droite catholique (Parti social-chrétien).
- Les libéraux (Parti démocrate).
- La gauche socialiste (Parti ouvrier).

Les deux personnalités marquantes sont les politiciens catholiques Joseph Bech (premier ministre de 1926 à 1937, plus tard de 1953 à 1958) et Pierre Dupong (premier ministre de 1937 à 1953).

En politique internationale, le but luxembourgeois entre les deux guerres est clair : le maintien d'une stricte neutralité, que ce soit dans la cadre de la Société des Nations ou ailleurs.

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent le Grand-Duché, violant ainsi pour la seconde fois la neutralité luxembourgeoise. Échappant de justesse, la grande-duchesse Charlotte, Pierre Dupong et Joseph Bech parviennent à quitter le pays. La grande-duchesse et Dupong s'installent à Montréal, au Canada, et un gouvernement provisoire en exil, avec Bech à sa tête, est constitué à Londres. Cette "fuite" est mal perçue au départ par la population, mais il fallait à tout prix éviter les mêmes erreurs qu'en 1914-1918.

Le Luxembourg est placé sous tutelle allemande, et le Gauleiter Gustav Simon est nommé à la tête du pays, avec mission d'y organiser une intense germanisation. La langue française est interdite, et le franc luxembourgeois est remplacé par le Reichsmark. Le parlement et les partis politiques sont dissous.

Les timbres luxembourgeois perdent leur validité le 2 octobre 1940, et sont obligatoirement remplacés par des timbres allemands à l'effigie de Hindenburg, surchargés "Luxemburg", émis le 1^{er} octobre 1940.



1^{er} octobre 1940

Timbres allemands à l'effigie de Hindenburg surchargés "Luxemburg"

Le 5 décembre 1940, les stocks de timbres luxembourgeois sont surchargés en "Rpf" (= Reichspfennige), et le 12 janvier 1941, la série allemande "Secours d'hiver" de 1940 est à son tour surchargée "Luxemburg". Les entiers postaux suivent le même chemin : soit des entiers allemands surchargés "Luxemburg", soit des entiers luxembourgeois surchargés en Reichspfennige.



5 décembre 1940

Timbres luxembourgeois surchargés en Reichspfennige



12 janvier 1941

Timbres de la série allemande "Secours d'hiver" de 1940 surchargés "Luxemburg"

À partir du 1^{er} avril 1941, les timbres normaux d'Allemagne peuvent aussi être utilisés, de même que ceux à surcharge "Lothringen" et "Elsaß".

Le 23 septembre 1944, le gouvernement rentre d'exil, et le 14 avril 1945, la grande-duchesse Charlotte revient au pays, accueillie dans la liesse populaire.



1945, n°s 356/359

Hommage aux nations libératrices du territoire



1984, n° 1061



1994, n° 1299



2004, n° 1607

40^e, 50^e et 60^e anniversaire de la libération du Grand-Duché

Le 12 novembre 1964, la grande-duchesse Charlotte abdique en faveur de son fils aîné Jean, qui devient le grand-duc Jean I^{er}. Il avait épousé en 1953 la princesse Joséphine-Charlotte, la fille du roi Léopold III de Belgique.



1953, n° 470



1964, n° 653



2003, n° 1547

Le grand-duc Jean et son épouse Joséphine-Charlotte



*1978, bloc 11
Le grand-duc Jean et son épouse Joséphine-Charlotte*



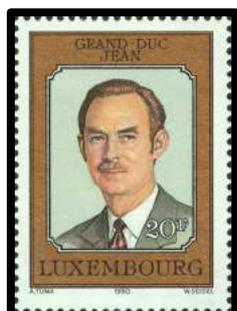
1965, n° 667



1995, n° 1176



1993, n° 1265



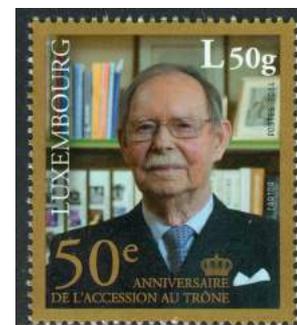
1990, n° 1208



1981, n° 974



2011, n° 1843



2014, n° 1969

Le grand-duc Jean

Le 7 octobre 2000, le grand-duc Jean abdique à son tour en faveur de son fils aîné Henri.

Il avait épousé en 1981 une amie d'université d'origine cubaine, María Teresa Mestre Batista.



1981, n° 986



2000, n° 1465



2006, n° 1650



1988, bloc 15

Le grand-duc Henri et son épouse María Teresa Mestre Batista.



1976, n° 873



2010, n° 1796



2001, n° 1496



2015, n° 1974

Le grand-duc Henri

La continuité est assurée avec le fils aîné, Guillaume, qui prendra dans l'avenir la succession. Il a épousé en 2012 la contesse belge Stéphanie de Lannoy.



2012, bloc 29

Le grand-duc héritier Guillaume et son épouse la comtesse Stéphanie de Lannoy



1999, n° 1429



2011, n° 1842

Le grand-duc héritier Guillaume

Du point de vue politique, l'après-guerre se caractérise surtout par la vocation européenne du Grand-Duché : le Luxembourg est une des nations les plus actives pour faire avancer l'unification européenne, que ce soit sur le plan politique ou économique. Cette volonté de participer à tous les efforts d'intégration européenne est surtout l'oeuvre de Pierre Werner, premier ministre de 1959 à 1974 et de 1979 à 1984.



2013, n° 1930
Pierre Werner

Les étapes les plus importantes de cette vocation européenne du Luxembourg sont :

- le 5 septembre 1944, signature de la convention du BENELUX, une union douanière et économique entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.



1964, n° 651



1969, n° 743



1974, n° 841

20^e, 25^e et 30^e anniversaire du BENELUX

- 1949 : le Luxembourg est parmi les membres fondateurs de l'OTAN.



1959, n°s 562/563



10^e, 20^e et 50^e anniversaire de l'adhésion du Luxembourg à l'OTAN



1969, n° 744



1999, n° 1421

- 1951 : le Luxembourg est parmi les six signataires du traité de Paris, qui instaure la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).



1982, n° 1003



2001, n° 1476

Le traité de Paris de 1951, base de la CECA



1956, n°s 511/513

La Communauté européenne du charbon et de l'acier

- Le 25 mars 1957, le Luxembourg est parmi les premiers signataires du traité de Rome, premier pas vers l'Union européenne.



1977, n° 906



1997, n° 1366

20^e et 40^e anniversaire de la signature du traité de Rome



2007, n°s 1684/1685

50^e anniversaire de la signature du traité de Rome

- Le 14 juin 1985, le Luxembourg est parmi les cinq premiers signataires des accords de Schengen, réglant la libre circulation entre ces pays.



2010, n° 1799

25^e anniversaire des accords de Schengen

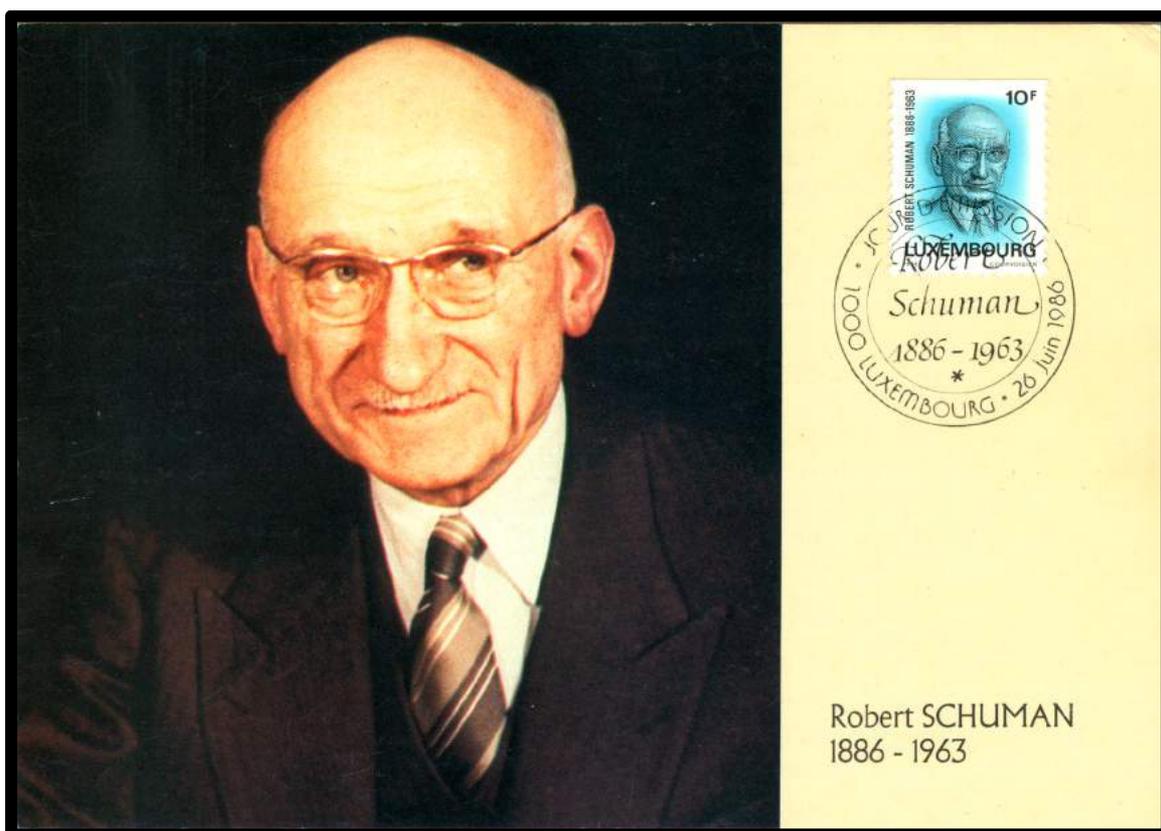
- Le 1^{er} janvier 2002, le Luxembourg est parmi les premiers pays à adopter l'euro comme monnaie nationale.



*2012, n° 1878
10^e anniversaire de l'euro au Luxembourg*

- Et en 2014, Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg de 1995 à 2013, est élu à la présidence de la Commission européenne.

Et l'on ne peut pas oublier que Robert Schuman, un des pères de l'Europe, est né à Luxembourg !



*Carte maximum de 1986 avec le timbre n° 1107
Robert Schuman*

Table des matières

- Les premiers siècles (...-1443)
- Le Luxembourg sous domination étrangère (1443-1839)
 - 1) La domination bourguignonne (1443-1477)
 - 2) La domination des premiers Habsbourg (1477-1555)
 - 3) La domination espagnole (1555-1684 et 1697-1713)
 - 4) La domination autrichienne (1713-1794)
 - 5) La domination française (1794-1814)
 - 6) La domination hollandaise (1815-1830)
 - 7) La domination belge (1830-1839)
- Le Grand-Duché indépendant (1839-...)

Bibliographie

- Jean-Marie Kreins, *Histoire du Luxembourg*, série “Que sais-je”, Presses Universitaires de France, 2007.
- Michel Pauly, *Histoire du Luxembourg*, éd. De l’université de Bruxelles, 2011.
- Paul Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, éd. Lebègue, Bruxelles, 1949.
- Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*, Ulan Press, 2012.
- *Kroniek van België*, Standaard uitgeverij, 1987.
- Guy Coutant, - *Histoire et philatélie de la Belgique*
- *Histoire et philatélie des Tchèques et des Slovaques*
- Et bien sûr, les inépuisables ressources d’internet, en premier lieu *Wikipedia*.